**28ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(6-17 novembre 2017)**

**Ghana**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 7 novembre 2017 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord féliciter M. le Ministre et la délégation du Ghana pour la présentation de leur rapport.

La France salue les avancées en matière de Droits de l'Homme depuis la dernière session de l',Examen périodique Universel notamment la ratification du Protocole facultatif relatif à la Convention contre la torture.

La France adresse les recommandations suivantes au Ghana :

* ratifier le deuxième protocole facultatif relatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques,;
* renforcer la campagne de lutte contre les pratiques discriminantes et les violences à l'égard des femmes et des enfants,
* Poursuivre les efforts dans la mise en place de la loi de 2007 sur les violences domestiques et interdire les pratiques déshumanisantes à l'égard des femmes et des filles ;
* lutter contre l'impunité des auteurs d'actes de torture et de mauvais traitements, en particulier dans les cas d'usage excessif de la force par la police
* renforcer les efforts pour l'amélioration des conditions carcérales;
* prendre des mesures pour dépénaliser l'homosexualité
* Prendre des mesures spéciales de non-discrimination à l'égard des personnes LGBTI../.

Je vous remercie